

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 7 juillet 2017

11^{ème} Commission
N° CP-2017-7-11-3

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

DEAA – service prospective et politique
européenne

IBA BASEL 2020 - CONVENTION DE COFINANCEMENT 2017 - 2021

Résumé : Il est proposé d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer une convention avec l'Eurodistrict trinational de Bâle relative au cofinancement apporté par le Département du Haut-Rhin au projet « IBA Basel 2020 » pour la période allant du 1er janvier 2017 au 30 juin 2021, pour un montant total de 180 000 €.
Ce rapport a obtenu un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa réunion du 5 mai 2017.

Le Département est partenaire de la démarche « IBA Basel 2020 » (*Internationale Bauausstellung* en allemand, traduit par « Imaginer et Bâtir l'Avenir » en français) depuis ses origines, en 2010.

Pour rappel, l'objectif de cette première IBA trinationale est de soutenir la réalisation de projets transfrontaliers d'excellence dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de la culture.

Trois thèmes sont au cœur de la démarche : le développement d'espaces paysagers (exemple de projet : la voie verte le long du Rhin entre Bâle et Huningue, portée par le Département), le développement urbain (exemple de projet : le tram 3 de Bâle à Saint-Louis) et le vivre-ensemble (exemple de projet : le nouveau quartier « 3Land »).

En 2016, le Département a fait le choix de poursuivre son soutien financier au projet à raison de 40 000 € annuels de 2017 à 2020 et de 20 000 € en 2021, année de clôture, ce qui représente un engagement total de 180 000 €, inscrit au Budget Primitif 2017.

En maintenant son soutien à ce projet phare, le Département entend montrer qu'il demeure un interlocuteur important en termes d'aménagement du territoire, en particulier dans la zone des Trois Frontières.

Au vu de ce qui précède, il vous est proposé :

- d'approuver la convention annexée au présent rapport et de m'autoriser à la signer ;
- d'autoriser le versement d'une subvention totale de 180 000 € à l'Eurodistrict trinational de Bâle pour le projet « IBA Basel 2020 », à raison de 40 000 € par an de 2017 à 2020 et de 20 000 € en 2021, selon les modalités prévues dans la convention, après signature de cette dernière et sous réserve de l'inscription des crédits de paiement correspondants aux budgets primitifs 2018, 2019, 2020 et 2021.

Les crédits relatifs à ce soutien seront prélevés sur le programme F812, chapitre 65, fonction 048, nature 6562 code programme 2678 du Budget départemental.

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN